

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Mission des Actions Interministérielles

Perpignan, le - 2 MAI 2007

Secrétariat de la CDEC

Dossier suivi par JC. PACOUIL

JCP/MC

☎ : 04.68.51.67.74

☎ : 04.68.51.67.53

AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE EN VUE DE L'EXTENSION D'UN ENSEMBLE COMMERCIAL PAR LA CREATION D'UN MAGASIN DE VENTE DE CHAUSSURES, A L'ENSEIGNE « CHAUSSEA », A ILLE-SUR-TET.

Réunie le 24 avril 2007, la Commission Départementale d'Équipement Commercial des Pyrénées-Orientales a **accordé** à la SARL V MONT Promotion, agissant en qualité de promoteur du projet, l'autorisation en vue de la création d'un magasin de vente de chaussures, à l enseigne « Chausséa », d'une surface de vente de 600 m², situé parcelle cadastrée section BAn°295, Camp Llarg, RN 116, à ILLE-SUR-TET.

La présente autorisation est délivrée sans préjuger des avis et décisions relevant d'autres réglementations.

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la Mairie d'ILLE-SUR-TET.

Pour le **LE PREFET**, délégation
et pour **le Général**
emp. **du absent**
Le sous-Préfet, **...**



Didier SALVI



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Mission des Actions Interministérielles

Secrétariat de la CDEC

Dossier suivi par JC. PACOUIL

JCP/MC

☎ : 04.68.51.67.74

☎ : 04.68.51.67.53

Perpignan, le - 2 MAI 2007

AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE EN VUE DE LA CREATION D'UN MAGASIN DE VENTE DE FLEURS, A L'ENSEIGNE « AMOUR DES FLEURS », A POLLESTRES.

Réunie le 24 avril 2007, la Commission Départementale d'Équipement Commercial des Pyrénées-Orientales a **accordé** à la SARL PIVOINE, agissant en qualité de locataire du local commercial et d'exploitante du commerce, l'autorisation en vue de la création d'un magasin de vente de fleurs, à l'enseigne « AMOUR DES FLEURS », d'une surface de vente de 48 m², situé parcelle cadastrée section AD n° 113, lot 2, Parc d'activités économiques La Devèze, à POLLESTRES.

La présente autorisation est délivrée sans préjuger des avis et décisions relevant d'autres réglementations.

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la Mairie de POLLESTRES..

Pour le Préfet et par délégation
et pour **LE PREFET** Général
empêché ou absent
Le sous-Préfet,

Didier SALVI

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Mission des Actions Interministérielles

Secrétariat de la CDEC

Dossier suivi par JC. PACOUIL

JCP/MC

☎ : 04.68.51.67.74

☎ : 04.68.51.67.53

Perpignan, le - 2 MAI 2007

AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE EN VUE DE L'EXTENSION D'UN MAGASIN, A L'ENSEIGNE « LA GRANDE RECRE », A CABESTANY.

Réunie le 24 avril 2007, la Commission Départementale d'Équipement Commercial des Pyrénées-Orientales a **accordé** à la SARL LA GRANDE RECRE, agissant en qualité d'exploitant, l'autorisation pour l'extension d'un magasin, à l enseigne « LA GRANDE RECRE », en vue de porter sa surface de vente de 573 à 673 m², situé parcelles cadastrées section AA n°477,550,568,7, rue Michel Carré, Mas Guérido, à CABESTANY.

La présente autorisation est délivrée sans préjuger des avis et décisions relevant d'autres réglementations.

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la Mairie de CABESTANY.

Pour le Préfet, par délégation
et pour le Préfet Général
empêché ou absent
Le sous-Préfet,



Didier SALVI



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Mission des Actions Interministérielles

Perpignan, le - 2 MAI 2007

Secrétariat de la CDEC

Dossier suivi par JC. PACOUIL

JCP/MC

☎ : 04.68.51.67 74

☎ : 04.68.51 67 53

AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE EN VUE DE LA CREATION D'UN MAGASIN DE VENTE DE BISCUITERIE ET DE CONFISERIE, A L'ENSEIGNE « LOR », A CABESTANY.

Réunie le 24 avril 2007, la Commission Départementale d'Équipement Commercial des Pyrénées-Orientales a **accordé** à la SARL CONFIBIS, agissant en qualité de futur locataire et exploitant des locaux, l'autorisation en vue de la création d'un magasin de vente de biscuiterie et de confiserie, à l enseigne « LOR », d'une surface de vente de 350 m², situé parcelles cadastrées section AAn°470, 480, 514, 534, Mas Guérido3, lot 16, à Cabestany.

La présente autorisation est délivrée sans préjuger des avis et décisions relevant d'autres réglementations.

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la Mairie de CABESTANY.

Pour le Préfet et par délégation
et pour **LE PREFET** Général
empêché ou absent
Le sous-Préfet,

Didier SALVI



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Mission des Actions Interministérielles

Secrétariat de la CDEC

Dossier suivi par JC. PACOUIL

JCP/MC

☎ : 04.68.51.67 74

☎ : 04.68.51 67 53

Perpignan, le 2 MAI 2007

AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE EN VUE DE LA CREATION D'UN MAGASIN D'OPTIQUE, A L'ENSEIGNE « OPTIC 2000», A POLLESTRES.

Réunie le 24 avril 2007, la Commission Départementale d'Équipement Commercial des Pyrénées-Orientales a **accordé** à la SCI CORTELIA INVESTISSEMENTS, agissant en qualité de propriétaire du terrain et des locaux, l'autorisation en vue de la création d'un magasin d'optique, à l enseigne « OPTIC 2000», d'une surface de vente de 119 m², situé parcelle cadastrée section AD n°114, Parc d'activités économiques La Devèze, à POLLESTRES.

La présente autorisation est délivrée sans préjuger des avis et décisions relevant d'autres réglementations.

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la Mairie de POLLESTRES..

Pour le Préfet et par délégation
LE PREFET,
et pour le Sous-Préfet Général
empêché ou absent
Le sous-Préfet,

Didier SALVI

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Mission des Actions Interministérielles

Perpignan, le

Secrétariat de la CDEC

Dossier suivi par JC. PACOUIL

JCP/MC

☎ : 04.68.51.67 74

☎ : 04.68.51 67 53

AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

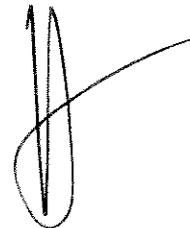
AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE EN VUE DE LA CREATION D'UN CENTRE DE MINCEUR, A L'ENSEIGNE « PHYSIOMINS», A POLLESTRES.

Réunie le 24 avril 2007, la Commission Départementale d'Équipement Commercial des Pyrénées-Orientales a **accordé** à la SCI CORTELIA INVESTISSEMENTS, agissant en qualité de propriétaire du terrain et des locaux, l'autorisation en vue de la création d'un centre de minceur, à l'enseigne « PHYSIOMINS», d'une surface de vente de 113 m², situé parcelle cadastrée section AD n°114, Parc d'activités économiques La Devèze, à POLLESTRES.

La présente autorisation est délivrée sans préjuger des avis et décisions relevant d'autres réglementations.

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la Mairie de POLLESTRES..

Pour **LE PREFET**, délégation
et pour le **Préfet** Général
empêché ou absent
Le sous-Préfet, ..



Didier SALVI